



Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé

1 place du 27 août 1944 - Aérodrome de Saint-Hippolyte
37600 Saint-Hippolyte

Chers passionnés d'ULM,

C'est avec une grande fierté et une profonde humilité que j'ai le plaisir de m'adresser à vous pour ce tout premier éditorial. La Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé (FRAULM), nouvelle fédération dont j'ai l'honneur d'être le Président, est née de la volonté commune de passionnés de s'engager dans la défense et la promotion de l'ULM dans un contexte de plus en plus complexe où notre administration de tutelle a besoin d'interlocuteurs, ce qui malheureusement lui manque actuellement.

J'ai aussi le plaisir que vous annoncez la création de notre Comité directeur composé exclusivement de bénévoles. Ceux-ci s'engagent à mettre leurs intérêts personnels de côté pour servir exclusivement les intérêts communs de l'ensemble de la communauté des pratiquants. Déterminé et composé de profils riches et variés, ce comité unit des femmes et des hommes qui partagent un amour profond pour l'ULM « à la française ». Nos projets sont nombreux, mais une des premières missions que nous nous sommes donnés est de stopper l'inflation réglementaire qui sévit dans notre activité depuis maintenant quatre années.

Lutter contre l'inflation massive et réglementaire

Au cours de la seule année 2024, deux arrêtés ont été publiés au Journal Officiel. Ces textes menacent de modifier à terme l'esprit de l'ULM tel que nous le connaissons et qui fait de la France un des pays les moins restrictifs dans le domaine de l'ultra léger. Ces évolutions réglementaires sont lourdes de conséquences pour notre communauté, car elles posent les bases d'un futur où la certification pourrait prendre le pas sur la liberté, et la responsabilité individuelle, qui ont toujours caractérisé notre passion. L'intégration d'une masse de 600 kg dans la réglementation française pour les ULM entre en contradiction flagrante avec la réglementation européenne. Déjà en vigueur pour les LSA (Light Sport Aircraft), cette réglementation fixe également la limite à 600 kg. Sans action, il n'y aura qu'un pas avant le mélange des genres.



Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé

1 place du 27 août 1944 - Aérodrome de Saint-Hippolyte
37600 Saint-Hippolyte

À nos détracteurs qui prétendent que nous cherchons à instaurer de la complexité, à créer une nouvelle classe d'ULM, ou encore à revenir 25 ans en arrière, nous rétorquons que c'est tout simplement faux ! La diffamation et les assertions stériles ne profitent à personne et encore moins aux pratiquants. Au-delà des querelles partisans sans intérêt, nous refusons d'entrer dans les conflits stériles. C'est dans le dialogue, et avec persévérance, que nous nous opposerons fermement à toute dérive réglementaire inflationniste et à toute tentative de détériorer progressivement la pratique de l'ULM.

Notre vision

Notre ligne politique et les actions qui en découlent sont simples et claires : défendre ce qui fonctionne déjà très bien. Il s'agit, avant tout, de défendre l'esprit de l'ULM, de favoriser son développement mais sans succomber au mirage de l'inflation massique : ceci entraînerait inévitablement de nouvelles contraintes et une bureaucratie excessive. L'histoire même de l'aviation nous rappelle que celle-ci n'était pas encadrée par des certifications rigides à ses débuts. Ce n'est que plus tard que les cadres réglementaires ont été mis en place, souvent en réponse à des besoins précis et non à une volonté d'entraver l'innovation. Et l'ULM est bien au cœur de l'innovation, mais ne nous y trompons pas : innovation n'est pas synonyme d'augmentation des masses. Revenons aux fondamentaux de l'ULM en cohérence avec les lois de la physique : dans le domaine aéronautique, lutter contre les masses a toujours été, et sera toujours au cœur de la discipline ! Ceci offre d'ailleurs d'immenses opportunités en termes de développement et d'innovations de l'ULM. Nous devons donc rester très vigilants et veiller à promouvoir cet esprit.

L'administration ne doit pas être seule à devoir décider notre avenir à cause d'un bien triste manque d'interlocuteurs engagés et compétents. Nos autorités de tutelle sont ouvertes au dialogue et ont besoin d'interagir avec des interlocuteurs dévoués, et prêts à mettre leur expertise au service du bien commun pour représenter pilotes, élèves, instructeurs, propriétaires, clubs et passionnés de toutes classes. Il s'agit d'accompagner en bonne intelligence nos autorités dans chaque évolution réglementaire, et ce, dans un esprit ouvert et rationnel. La



Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé

1 place du 27 août 1944 - Aérodrome de Saint-Hippolyte
37600 Saint-Hippolyte

F.A.R.U.L.M. défend cette approche : expliquer, démontrer rationnellement, dialoguer ouvertement dans un esprit constructif, et si nécessaire, lutter contre de certaines mesures qui risquent potentiellement de dénaturer l'esprit de l'ULM et de nuire, in fine, à tous les pratiquants. La clé réside dans le dialogue et la coopération. Il est donc fondamental de renouer des liens étroits avec la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), et de promouvoir à nouveau la liberté de notre passion.

Projets et propositions réglementaires

Concernant d'autres sujets règlementaires, nous souhaitons proposer un arrêté spécifique pour les ULM dits "orphelins", c'est-à-dire ceux dont le constructeur a cessé toute activité. Cet arrêté permettrait de préserver la possibilité pour les propriétaires et les acheteurs de ces appareils de continuer à les faire voler, les entretenir, les modifier, voire les reconstruire en cas de besoin, dans le respect des règles de sécurité, sans être limités par l'absence de soutien officiel du constructeur d'origine.

Toujours dans cet esprit, nous soutenons également l'idée de proposer un arrêté inspiré de la Part 103 américaine, qui permettrait aux ULM de moins de 115/130 kg de masse à vide de bénéficier d'une réglementation « allégée » et d'une formation théorique adaptée, sans pour autant nuire à la sécurité. Cette approche aurait pour effet d'alléger, tant pour les pratiquants et que pour notre autorité de tutelle, les contraintes administratives. Cette initiative offrira une liberté accrue aux pilotes tout en maintenant des standards de sécurité de haut niveau. L'idée est de contribuer à la démocratisation de l'ULM et d'encourager davantage de personnes à découvrir le plaisir de voler « ultra léger » en toute simplicité.

La vie fédérale

La qualité de la vie fédérale est aussi un facteur très important à nos yeux. Nous sommes attachés à garantir un véritable esprit démocratique et un fonctionnement transparent. Aussi, en tant qu'adhérent à la F.A.R.U.L.M., vous obtenez le droit de voter directement à chaque assemblée de la Fédération. Le suffrage direct garantit



Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé

1 place du 27 août 1944 - Aérodrome de Saint-Hippolyte
37600 Saint-Hippolyte

à chacun le droit de vous impliquer directement, de participer à la gouvernance et aux orientations de la Fédération. Cette voix, votre voix, c'est la garantie que vos idées et préoccupations sont prises en compte et que nous agissons en votre nom pour défendre l'ULM.

Entretenir l'esprit de communauté et d'entraide est aussi une de nos priorités. Dans cette perspective, nous nous engageons à accompagner les clubs dans leurs démarches administratives et réglementaires. Nous fournirons conseils et réponses rapides à toutes les questions réglementaires ou techniques qui peuvent se présenter dans la vie d'un club. L'idée est simple : être présents à vos côtés et vous permettre de vous consacrer à vos activités principales : les vols, la formation et la vie associative ! Fédérer ne doit pas rester un mot : c'est agir concrètement pour que les clubs puissent se développer dans un cadre clair et sécurisé, et c'est notre engagement.

Notre ambition est également de renforcer les liens au sein de la communauté ULM en favorisant les rencontres et les échanges entre pratiquants, clubs et élus fédéraux. Rassemblements régionaux et nationaux, rallyes et autres événements thématiques seront aux programmes ! Ces initiatives ont pour objectif de créer les moments de convivialité, de partage d'expérience et d'échange de connaissances dont nous avons tous besoins entre passionnés. Fédérer, c'est aussi partager, dynamiser notre activité et resserrer les liens qui nous unissent au sein de notre fédération.

Fédérer, ne pas diviser

Je souhaite aussi insister sur un sujet qui nous tient à cœur : nous souhaitons lutter contre les tendances visant à faire des distinctions entre classes d'ULM, ou entre un ULM de tel ou tel prix. Dans cet esprit de communauté, et toujours pour lutter contre les divisions, nous refusons d'opposer ULM et avions. Ces conflits à tendances claniques n'ont pas lieu d'être. Ils risquent plutôt de nuire à notre communauté aéronautique et de dénaturer notre passion commune. Partageant les mêmes espaces aériens, partageant la même passion pour le vol, en tant que



Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé

1 place du 27 août 1944 - Aérodrome de Saint-Hippolyte
37600 Saint-Hippolyte

pratiquants, nos intérêts sont par conséquent les mêmes ! Aussi, la F.A.R.U.L.M. s'engage à promouvoir une approche basée sur le dialogue et sur une vision unie de nos activités, où chaque pilote est avant tout un passionné de vol, quelle que soit la classe d'appareil.

Unis, ouverts et en faveur de dialogue interfédéral

Pour terminer ce premier éditorial, je tiens à insister sur un point important à mes yeux : les actions de la F.A.R.U.L.M. ne se positionne aucunement en opposition avec celles de la F.F.Pl.U.M, mais en totale complémentarité. Notre objectif est, au contraire, de contribuer à la défense de l'ULM dans un dialogue constructif avec toutes les fédérations d'activités aériennes. Nos objectifs sont de prendre en compte un ensemble de sujets et de problématiques spécifiques à l'ULM et qui ont malheureusement été délaissées ou ignorées depuis quelques années. Il s'agit simplement d'agir activement et très concrètement sur des domaines restés en suspens, pour défendre et représenter, sans distinction, l'ensemble de la communauté ULM.

La F.A.R.U.L.M. offre à ses adhérents la possibilité de pratiquer l'ULM de façon récréative et de défendre cet aspect purement « loisir » de l'activité. Notre action s'étend par conséquent hors du cadre de la compétition sportive en tant que telle, et légitimement misent en œuvre par la F.F.Pl.U.M. et Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative pour les compétiteurs de notre activité. Notre Fédération privilégie plutôt un cadre souple et adapté aux besoins des pratiquants de loisir, afin de préserver la liberté de voler hors d'un cadre réglementaire spécifiquement adapté à une minorité compétitrice.

Un engagement de long terme

Le mouvement ULM ne se résume pas à une photo prise à un instant précis. Il s'agit au contraire d'une aventure humaine et technologique qui se caractérise par presque 50 années de passion et d'engagement. C'est l'ensemble de cette histoire que nous devons défendre, car elle porte en elle les valeurs de liberté, d'innovation



Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé

1 place du 27 août 1944 - Aérodrome de Saint-Hippolyte
37600 Saint-Hippolyte

et d'audace qui ont toujours caractérisé notre communauté et qui ont fait de la France un pays phare de l'ULM.

Ce travail de long terme est indispensable à la pérennité de l'ULM. C'est dans cet esprit, et pour répondre à ces objectifs, que nous avons cherché à constituer une équipe diversifiée, totalement bénévole, constituée de véritables passionnés, spécialistes dans leurs domaines respectifs, et dont l'expérience significative s'est forgée au cours de plusieurs décennies de vol.

Nous sommes à l'aube d'un nouveau chapitre, nous partons d'une page blanche et je suis convaincu qu'ensemble, nous pourrons faire face à ces défis et préserver ce qui fait la beauté et la singularité de l'ULM.

Restons unis, vigilants, et déterminés à défendre cette liberté.

Pierre-Emmanuel LECLERE,

Président Fédération des Activités Récréatives de l'Ultra Léger Motorisé